

Réduction du niveau de service de la collecte

La crise sanitaire actuelle impose **une adaptation du service afin de préserver les agents du Territoire.**

Les dernières collectes des papiers et emballages dans les bacs jaunes se feront mercredi 25 mars.

A compter de jeudi 26 mars :

Vous pourrez soit conserver les papiers et divers emballages et les stocker en attendant la reprise, soit utiliser les colonnes d'apport volontaire situées au plus près, (leur localisation est disponible sur l'application « Pays d'Aix Tri »). Pensez à vous munir de votre attestation.

Tout bac jaune présenté au service de ramassage sera vidé en mélange avec les ordures ménagères, la dissociation des flux n'étant plus possible.

. Les jours et horaires de collecte pour les ordures ménagères restent inchangés pour le moment.

. La collecte des emballages en VERRE, via les colonnes d'apport volontaire, continue de fonctionner.

. Ces dispositions temporaires sont destinées à préserver les agents de collecte et à concentrer les forces sur **le service public primordial d'évacuation des ordures ménagères** qui ne change pas pour le moment. L'objectif de ces mesures est de maintenir la collecte des ordures ménagères sur une longue durée.

Pour rappel, voici les mesures déjà engagées :

Fermeture de toutes les déchèteries du Pays d'Aix.

Arrêt de la collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous.

Sur ces deux points, **nous vous invitons à stocker vos déchets** (encombrants, déchets verts et autres...) en attendant la reprise de services.

Nous comptons sur votre collaboration et le respect de ces consignes de bon sens et de civisme.

Nous nous efforcerons, selon l'évolution des conditions sanitaires et en préservant la santé des équipes, de garantir, en l'adaptant, la continuité du service.